



**École FACE School**  
3449, rue University  
Montréal (Québec) H3A 2A8  
Téléphone : 514 350-8899  
Télécopieur : 514 350-2612  
[face.csdm.qc.ca](http://face.csdm.qc.ca)  
[faceopp.com](http://faceopp.com)

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 11 OCTOBRE 2016**

**Étaient présents:**

Directrice : Annie Lamarre

Étudiants : Daphnée Léger  
Taowa Munene-Tardif

Enseignantes : Marie-Ève Arseneau  
Louise Blanchette  
Jennifer Harriet  
Julie St-Pierre

Parents : Sheena Bassani, parent CSEM  
Myriam Bouroche, parent CSDM  
Geneviève Dodin, parent CSDM  
Andrew Edwards, parent CSDM, président du CÉ  
Alyssa Kuzmarov, parent CSEM  
Anne-Karine Tremblay, parent CSDM

Représentante de l'OPP : Geneviève Dodin

Représentante de la Fondation : Sheena Bassani

Représentante du Service de garde : Lise Leblanc

Représentante du personnel FACE : Roderick Stark

Membre de la communauté: Éric Devlin

Visiteur : Tina Wayland, parent CSEM

**Étaient excusés :**

Joe Cacchione, parent CSDM  
Jacques Archambault, vie étudiante

### **1. Présences et vérification du quorum par le président**

À 18 h 35, Annie Lamarre constate qu'il y a quorum avec plus de la moitié des membres votants et plus de la moitié des parents présents, et ouvre la séance. Elle animera la séance jusqu'à la nomination du président du CÉ pour cette année.

### **2. Accueil de la direction et adoption de l'ordre du jour**

Geneviève Dodin souhaite ajouter un point concernant la politique d'admission. Alyssa Kuzmarov souhaite ajouter un point concernant les activités parascolaires. Ces deux points sont ajoutés en varia. L'ordre du jour, tel que modifié, est proposé par Anne-Karine Tremblay, secondé par Andrew Edwards.

### **3. Rôles de chacun et élections**

- Andrew Edwards reprend la présidence du CÉ. Cette nomination est proposée par Myriam Bouroche, secondée par Anne-Karine Tremblay.
- Myriam Bouroche devient vice-présidente du CÉ. Cette nomination est proposée par Anne-Karine Tremblay, secondée par Andrew Edwards.
- Myriam Bouroche poursuit le secrétariat du CÉ. Cette nomination est proposée par Marie-Ève Arseneau, secondée par Julie St-Pierre.
- Julie St-Pierre continue à être gardienne du temps. Cette nomination est proposée par Myriam Bouroche, secondée par Andrew Edwards.
- Éric Devlin poursuit comme membre de la communauté. Cette nomination est proposée par Myriam Bouroche, secondée par Julie St-Pierre.

### **4. Accueil des visiteurs et période de questions du public**

Tina Wayland, parent CSEM, demande pourquoi les élèves CSEM n'ont plus de cartes repas comme avant. Il est difficile pour un enfant du primaire de gérer de l'argent liquide et les cartes repas à poinçonner étaient l'idéal.

Annie Lamarre répond que les cartes actuelles sont gérées par le service de cafétéria de la CSDM. Or, on lui a donné l'explication que les élèves CSEM ont les mêmes numéros de fiche que les élèves de la CSDM. Ils ne peuvent donc pas être ajoutés au système actuel. De nouveaux numéros de fiche pour chaque élève CSEM, et un outil informatique propre aux jeunes de la CSEM, doivent être créés et ni la CSEM, ni la CSDM ne veulent payer le travail impliqué. Les frais reviennent toutefois à la CSEM puisqu'il est question d'un outil pour sa clientèle scolaire.

Par ailleurs, la CSDM refuse maintenant tout chèque. Le problème date maintenant de plusieurs mois et aucune solution n'a encore été trouvée pour les élèves de la CSEM. L'école n'a malheureusement aucune marge de manœuvre, localement, pour régler le problème puisque les services alimentaires ne relèvent pas d'elle mais bien de la CSDM. Les coupures à différents niveaux impliquent inévitablement des mécanismes qui doivent alléger le travail de chacun puisque les employés sont en nombre inférieur.

Ni la CSDM ni l'école ne peuvent assumer cette surcharge de travail. (Il est à noter que les jeunes de la CSEM peuvent tout de même se procurer leur dîner à la cantine. Ils doivent toutefois payer en argent comptant.)

Alyssa Kuzmarov propose d'en parler à la première réunion du comité de parent CSEM ainsi qu'à la directrice régionale de la CSEM afin qu'une solution durable soit trouvée. Les membres du CÉ décident d'adopter la résolution de soutien suivante :

**Résolution 2016-10-11-001**

**Les membres du Conseil d'établissement de l'École FACE exigent pour les élèves CSEM un service équivalent à celui offert depuis février 2016 aux élèves CSDM. Les cartes-repas et les méthodes de paiement doivent donc être les mêmes. Pour ce, nous exigeons que la CSEM défraie les coûts requis à cette fin et que la CSDM offre une solution temporaire et immédiate (de style carte à poinçonner de 10 repas).**

Cette résolution est proposée par Geneviève Dodin, secondée par Myriam Bouroche et adoptée à l'unanimité.

## **5. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 juin 2016**

Des corrections sont apportées en séance par Annie Lamarre. L'adoption du procès-verbal tel que corrigé est proposée par Julie St-Pierre, secondée par Myriam Bouroche. Il peut être publié sur le site de l'école.

## **6. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 15 juin 2016**

Voir en annexe A le statut de chacune des actions, suite à la séance du 15 juin.

## **7. Suivis 2016-2017**

### **7.1. Suivis des dossiers de l'année scolaire 2015-2016**

Les quelques dossiers en suspens ou encore en cours de l'année 2015-2016 sont versés dans une nouvelle liste des dossiers à suivre pour l'année scolaire 2016-2017.

### **7.2. Retour sur l'assemblée générale**

L'assistance de l'assemblée générale annuelle a atteint plus de 180 parents inscrits, ce qui est un record, et les parents présents attribuent ce succès au fait que l'assemblée a été tenue la même journée que la soirée curriculum. Louise Blanchette estime qu'elle a du coup eu moins de présences dans sa classe. Pour l'assemblée générale des parents de septembre 2017, Myriam Bouroche propose de rédiger des règles de régie. Ce travail permettra d'évaluer entre autres la meilleure date et le meilleur créneau horaire pour la tenue de l'assemblée.

## **8. Rapport du président**

### **8.1. Dates des réunions du CÉ**

Procès-verbal du CÉ du 11 octobre 2016

3/10



Les dates de réunion suivantes sont retenues pour les séances du CÉ :

11 octobre 2016	10 janvier 2017	11 avril 2017
8 novembre 2016	21 février 2017	9 mai 2017
6 décembre 2016	21 mars 2017	6 juin 2017

## 8.2. FACEtival le 22 septembre 2017

Les membres du CÉ ont jusqu'au 10 janvier 2017 pour déposer une demande de subvention au PMR pour refaire le FACEtival. Geneviève Dodin, Myriam Bouroche et Andrew Edwards témoignent qu'à eux trois, ils en ont eu plein les bras. Sans les moyens de pression des enseignants l'an passé, certains auraient pu sans doute participer au comité organisateur. Louise Blanchette souligne que le choix de la date, en début d'année scolaire alors que tout le monde est encore « à prendre ses marques », rend la participation des enseignants problématique. La question d'embaucher un organisateur externe est soulevée; peut-être un employé de l'Association récréative Milton-Parc qui pourrait prendre cela à contrat. Andrew Edwards se charge d'envoyer le rapport final à l'arrondissement du Plateau. Tous s'entendent pour qu'un comité ad-hoc soit monté si l'événement est organisé à nouveau. Geneviève Dodin continuera à solliciter les parents : à l'OPP l'opinion générale est que c'est un très bel événement, à refaire.

## 9. Rapports des parents

### 9.1. Comité de parents de la CSDM

Anne-Karine Tremblay était présente à la première réunion du comité de parents tenue le 4 octobre dernier. Y ont principalement été discutées les règles de fonctionnement du comité de parents. Deux commissaires scolaires étaient présents et les points d'information suivants ont été donnés:

- Le nouveau plan triennal des immeubles de la CSDM (PTRDI) sera déposé en décembre; il fera état de la capacité d'accueil des écoles, des immeubles excédentaires, etc.
- Le projet de Loi 105, remplaçant le projet de Loi 86, est à l'étude par le gouvernement. La CSDM a déposé un mémoire, les trois commissaires indépendants en ont également déposé un. Les parents sont invités à aller les consulter sur le site du MEES.
- Une invitation est lancée aux parents pour participer aux consultations publiques sur la réussite éducative présentement en cours.
- La CSDM a mis sur pied une fondation qui pourra contribuer à des activités complémentaires des écoles, principalement celles qui n'ont pas déjà une fondation.
- Le calendrier des formations offertes pour l'année 2016-2017 est remis à chaque parent (Anne-Karine Tremblay le remet à Geneviève Dodin pour diffusion par l'OPP).
- Les parents élus du comité ont fait part au commissaire restant leur profond désaccord face au retrait, en catimini au cours de l'été, du comité de finances de la CSDM sur lequel siégeait un représentant des parents. Le commissaire a expliqué que ce comité n'était pas obligatoire en vertu de la LIP et que les compressions à la CSDM obligent de restreindre les comités à ce qui est exigé par la loi, ceux sur l'offre alimentaire et les immeubles excédentaires ayant également disparu. Les parents veulent travailler une proposition pour la prochaine rencontre afin de demander à la CSDM

de remettre en place ce comité de finances qui, bien que non obligatoire, est somme toute nécessaire d'un point de vue de la transparence, vu l'ampleur du budget géré par la CSDM.

Anne-Karine Tremblay a présenté les enjeux propres à FACE, soit les frais de scolarité élevés, la perte du transport scolaire qui engendre des frais supplémentaires pour les familles, et les modifications imposées par la CSDM à la politique d'admission. Anne-Karine conclut en mentionnant qu'elle s'est engagée dans deux comités de travail du comité de parents, soit celui du transport et politique d'admission et celui sur les frais exigés aux parents.

## 9.2. Comité de parents CSEM

Alyssa Kuzmarov indique que la première réunion aura lieu le jeudi suivant et qu'elle va rencontrer la directrice régionale de la CSEM et discuter avec elle des dossiers du programme d'enseignement dit « bilingue » au primaire, et des cartes pour la cafétéria.

## 9.3. OPP

Geneviève Dodin indique qu'il semblerait qu'il y ait un problème de micro-ondes à la cafétéria et que des enfants ne peuvent pas toujours chauffer leurs plats. Lise Leblanc répond qu'il y a en effet trois micro-ondes à la cafétéria et trois au bistro mais que leurs fusibles sautent souvent car l'ampérage du bâtiment n'est pas suffisant. Toutefois, elle assure que tous les enfants qui ont un repas à chauffer peuvent le faire quand même; cela prend juste plus de temps.

Par ailleurs, Geneviève Dodin s'enquiert des besoins exacts de l'école en termes de communication; elle peut faire appel aux parents en connaissant les besoins de la direction à cet effet. Annie Lamarre répond qu'elle a besoin de rédacteur, de chercheuse, de traducteur, etc.

Le groupe Facebook des parents de l'école rejoint tout près de 500 parents. Anne-Karine Tremblay trouve que la commissaire n'a pas lieu d'être sur cette page mais que les enseignants et membres de l'administration de l'école devraient y être. Geneviève Dodin indique qu'elle soumettra l'idée au comité OPP mais que le sujet a déjà été discuté et que la tendance est plutôt de réserver cet espace uniquement aux parents, qui doivent pouvoir y intervenir librement, sans le regard de l'école. Myriam Bourroche fait aussi remarquer la redondance des pages pour l'école; une de l'école (CSDM), une pour les parents et une autre administrée par George Papafilys, enseignant de mathématique en secondaire 1.

## 9.4. Fondation

Sheena Bassani indique que l'assemblée générale de la Fondation aura lieu le 15 novembre. Elle souligne que la Fondation agit comme véhicule de financement, que pour chaque projet, un compte est ouvert et que la personne responsable du projet est aussi celle responsable de levées de fonds pour ce projet. Marie-Ève Arseneau ajoute que les fonds amassés par un concert avec la vente de billets sont mis dans un fonds spécifique à la Fondation et servent l'année d'après, par exemple pour embaucher des chanteurs.

Sheena Bassani indique que le programme Face Up! est financé à 100% par les parents dont les enfants s'inscrivent au programme, ainsi que par des donateurs externes. Elle ajoute que les revenus généraux proviennent de la vente des DVD de Noël et des dons reçus de quelques parents. Elle est consciente qu'il faut diversifier les sources de revenus généraux, d'où l'idée de vendre également les captations audio des concerts. Pour couvrir les frais d'opération de la Fondation, 2% sont pris sur chaque don.

Annie Lamarre indique que c'est toutefois encore de l'argent qui viendra de la poche des parents, et qu'il faut penser à des sources de revenus externes. D'autant plus que l'école a grand besoin de sources de financement, notamment pour couvrir les frais d'entretien et de réparation astronomiques des instruments (20 à 40 000\$ par année). Actuellement, il y a juste 300\$ dans le fonds de réparation des instruments à la Fondation.

Sheena Bassani promet une ventilation des dépenses et des revenus de la Fondation pour la prochaine réunion du CÉ en novembre. Elle indique que les états financiers seront prêts pour l'AGA.

## **10. Rapport du conseil des élèves**

Taowa Munene-Tardif présente le nouveau tee-shirt de sport de couleur magenta.

Daphnée Léger indique qu'une fête d'Halloween sera organisée pour les élèves de primaire 4 à 6 et secondaire. De plus, elle ajoute que les élèves de secondaire 5 ont déjà commencé leurs campagnes de financement pour le bal des finissants, notamment par la vente des billets et autres activités autour du Fashion Show (28 octobre).

## **11. Rapport des enseignants**

### **11.1. Points d'information et/ou discussion**

Jennifer Harriet rappelle qu'un sondage en ligne sur la loi 105 se trouve sur le site du ministère de l'Éducation; elle invite tous les membres du CÉ à y répondre.

### **11.2. Activités et sorties**

La cueillette de pommes et le marchethon sont approuvés. Cette approbation est proposée par Lise Leblanc, secondée par Taowa Munene-Tardif.

#### **22 septembre 2016 – Autocueillette des pommes – 17\$**

Pour les élèves de primaire 1 et 2.

Enseignant : Noémi Savard

#### **26-27 octobre 2016 – Marchethon, souper, coucher et déjeuner à l'école – Campagne de financement**

Pour financer la sortie de ski des élèves de primaire 6.

Enseignants : Robin Lavoie, Anne McDougall et Josée Vaillancourt

Geneviève Dodin rappelle à Julie St-Pierre que les voyages en Europe et à Boston n'ont pas été approuvés en mai en raison d'un possible changement de prix et du manque d'information sur le financement : il faut donc les soumettre à nouveau et les approuver lors de la prochaine séance.

## **12. Rapport des autres membres du personnel**

### **12.1. Service de garde**

Lise Leblanc n'a rien à rapporter de particulier.

### **12.2. Personnel de FACE**

Procès-verbal du CÉ du 11 octobre 2016

6/10

Roderick Stark mentionne qu'il a remarqué un arbre coupé en deux et dangereux dans la cour; la directrice indique que cet arbre a été dessouché. Il indique également qu'un escalier qui descend le long de l'escalier principal est dangereux; aucune clôture n'en interdit l'accès et les enfants peuvent y tomber.

Par ailleurs, il rappelle que la clôture de la cour n'est pas fermée et que les élèves peuvent accéder librement à la rue tout comme des étrangers peuvent pénétrer dans la cour. Le bâtiment étant patrimonial, il est impossible de faire poser une clôture, rappelle Lise Leblanc. Geneviève Dodin souligne que le patrimoine peut très bien être accommodé, il en existe plusieurs exemples un peu partout dans la ville; mais tout accommodement vient avec des exigences de style, ce qui fait grimper les prix. Éric Devlin indique qu'il existe, pour le Code du bâtiment, un tribunal de dérogation et que l'école pourrait obtenir une dérogation pour faire fermer la cour.

Annie Lamarre indique qu'un inspecteur est actuellement présent dans l'école pour les cinquante prochains jours pour établir la liste des urgences en termes de mise à niveau et de sécurité.

### 13. Rapport de la direction

Annie Lamarre fait le point sur différents dossiers :

- **Gestion des travaux et propreté de l'école** : La rentrée a été difficile et retardée en raison des travaux. Les concierges travaillent maintenant avec de nouvelles routes et de nouveaux protocoles d'entretien mais c'est de la responsabilité de tous, élèves, enseignants, personnels et parents de se conscientiser à l'importance d'une école propre. Par ailleurs, le chantier de mise à niveau de l'école est énorme; le bâtiment a plus de 100 ans et ce sont 50 millions de dollars qui seront injectés d'ici les quinze prochaines années uniquement pour la remise aux normes. Tous les étages, chaque salle de bain et de nombreux locaux seront touchés. Ces travaux entraîneront inévitablement beaucoup d'irritants : du matériel déplacé et perdu parfois, des changements de locaux, une restriction d'accès à certains locaux, etc. Sa priorité la plus haute cette année est d'assurer la sécurité de tous pendant les travaux, et de gérer du mieux qu'elle peut les irritants que ces travaux occasionneront. Finalement, elle attend la nomination d'un seul chargé de projet plutôt que la quantité importante de chargés de projets qu'il y a actuellement. Cela devrait faciliter le suivi des chantiers.
- **Rédaction d'un nouveau projet éducatif** : La dernière mouture du projet éducatif remonte à 2003. La tâche est énorme; l'école est complexe, il y a deux langues de communication, peu de temps et de lieux pour asseoir les enseignants ensemble et réfléchir à ce qu'est FACE. L'analyse de situation revient à prendre une photo de l'école et à noter ce qui fonctionne comme ce qui peut être amélioré. Idéalement, ce dossier serait sa priorité numéro 1 mais la sécurité de tous durant les travaux et l'ampleur de ces derniers la contraignent à passer beaucoup de temps sur les chantiers.
- **Amélioration de la communication** : Elle a besoin d'aide à plusieurs niveaux pour les communications (voir point 9.3). L'envoi des courriels aux parents est toujours un casse-tête et le site web de l'école n'est pas à jour. Elle prévoit envoyer 3 à 4 « journaux » (bulletins d'information) aux parents durant l'année, comme l'an passé, dont elle pense revoir la formule pour les transformer en « foire aux questions ».
- **Gestion des EHDAA** : L'orthopédagogie prend une forme quelque peu différente cette année, à la suite des recommandations faites par une consultante externe l'an dernier : plus grande prévention, accompagnement en classe, travail en sous-groupes, priorisation du français au primaire...

- **Obtention de financement externe** : Annie Lamarre va rencontrer Desjardins le 20 octobre et souhaite obtenir du financement externe pour un ensemble d'activités et de projets qui donnerait à l'école une plus grande latitude pour soutenir comme il se doit le projet Beaux-Arts, dont la réparation et l'achat des instruments qui gruge une importante somme d'argent dans le budget de l'école.
- **Projets extérieurs** : De concert avec Fusion Jeunesse, les jeunes de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de FACE (CSDM et CSEM) participeront à un projet de robotique qui se terminera par une compétition de robotique fin février.
- **Obtention de la licence WordQ** : L'école vient d'obtenir la licence WordQ qui permet aux élèves de l'école en difficulté d'apprentissage de l'utiliser sur leur portable à domicile.
- **Accès aux bulletins via le portail de la CSDM**: L'accès aux bulletins via le portail de la CSDM sera rappelé aux parents dans le prochain journal (<https://portail.csdm.qc.ca>). Malheureusement, la CSEM n'offre pas un service en ligne pour accéder aux bulletins... Un autre sujet pour les discussions d'Alyssa Kuzmarov avec la CSEM.

## 14. Comités de travail

### 14.1. Comité sur l'organisation scolaire

Geneviève Dodin propose la dissolution de ce comité puisque les dossiers pour lesquels il avait été monté l'automne passé ont été couverts ou bien le seront dans le cadre du comité Projet éducatif : curriculum de mathématiques au secondaire, poids des sacs d'école, horaires de début des classes.

Seule la meilleure collaboration entre les différents départements de musique instrumentale reste en suspens.

### 14.2. Comité sur le projet éducatif

Myriam Bouroche indique qu'elle a vérifié en septembre le maintien de l'intérêt des membres parents et créé un dossier partagé dans Drive pour le travail collaboratif des membres du Comité. Toutefois, elle est en attente de l'avancement des réflexions par l'équipe école et le Comité enseignants.

### 14.3. Comité sur le transport scolaire

L'existence de la **plateforme de co-transport** a été activement communiquée à tous les membres de la communauté FACE le jour de la rentrée, notamment, par une campagne proactive auprès des élèves du secondaire pour qu'ils aident les plus petits en s'y inscrivant sous le statut "offre".

Le projet **Trottibus** ne semble pas fonctionner. Actuellement, seuls trois trajets sont officiellement ouverts aux inscriptions sur le site [www.trottibus.ca](http://www.trottibus.ca) (métro Charlevoix, métro Papineau et métro Villa-Maria), en plus d'un trajet officieux venant de Ville-Émard. Une nouvelle campagne d'information sera lancée sous peu (dont un affichage au service de garde et un envoi ciblé aux parents qui avaient donné leurs coordonnées à Anne-Karine Tremblay à la rentrée 2015), mais il se peut que le projet soit abandonné si les parents ne manifestent pas plus d'intérêt. Plusieurs facteurs expliquent sans doute ce succès mitigé: entre autres, des procédures d'inscriptions claires mais complexes à suivre, et un horaire différent entre les plus petits et les plus grands du primaire.

Anne-Karine Tremblay explique que les parents des trois écoles visées par la **perte du transport scolaire** se sont regroupés l'an passé pour former la Coalition des parents pour le transport scolaire.



Bien que les parents de FACE souhaitent conserver le transport quitte à y contribuer financièrement, la CSDM a refusé en disant que le ministère de l'Éducation retirera le montant alloué par enfant (environ 810 \$) si les parents paient. Pourtant, l'ensemble des autres commissions scolaires au Québec offre le transport scolaire à leurs élèves d'écoles à vocation particulière, avec ou sans contribution des parents. Fin mai 2016, à la suite d'une demande de la Coalition, le ministère de l'Éducation a indiqué que la CSDM peut faire contribuer les parents aux coûts du transport. Fort de cette réponse, les parents de la Coalition ont rencontré la CSDM qui a envoyé un sondage le 9 juin aux parents, avec une réponse demandée pour le 13 juin. La CSDM y demandait 758 \$ par enfant pour l'école FACE puis 742 \$ dans un second sondage réalisé fin juin... Le taux de participation jugé trop bas par la CSDM (entre 40% et 50%, soit dix fois plus élevé qu'aux élections scolaires), la CSDM a annoncé aux parents une coupure définitive du transport scolaire. Un rapport viendra sur les sources de revenus pour le transport provenant de la taxe scolaire, qui montrerait que la CSDM n'utiliserait pas tout le montant alloué pour le transport. La Coalition attend ce rapport et fera cet automne plusieurs demandes d'accès à l'information auprès de la CSDM et de la CSEM.

#### **14.4. Comité sur le bilinguisme**

Le comité bilinguisme présidé par Eamon Egan a été repris par Alyssa Kuzmarov et Allison Marchildon (Eamon Egan a démissionné du CÉ car ses enfants ont terminé le secondaire en juin). Les membres du comité ont rencontré Annie Lamarre fin juin 2016 pour partager leur analyse des enjeux et proposer quelques premières suggestions d'initiatives. En 2016-17, le comité veut évaluer la faisabilité et la désirabilité des différentes initiatives, et mettre en place celles qui sont jugés souhaitables et possibles.

### **15. Varia**

#### **15.1. Politique d'admission**

Annie Lamarre rappelle FACE ne pourra jamais devenir une école « de quartier » en raison de son statut (article 240 de la LIP). Toutefois, la CSDM a nommé en 2015-2016 sa nécessité d'imposer à l'école une proportion de 20% d'élèves provenant du territoire de St-Léon compte tenu de la problématique de surpopulation dans cette école; 15% a toutefois été inscrit par la direction dans le nouveau processus d'admission. Il y aura donc dès cette année un tirage au sort dans cette boîte de demandes d'inscriptions, pour les nouvelles admissions, jusqu'à concurrence de 15% du total de nouveaux admis. Annie Lamarre souligne que ce changement à la politique d'admission de l'école ne s'applique que pour les nouvelles admissions 2016-2017, soit pour les nouveaux élèves 2017-2018. Éric Devlin redemande le pourcentage d'élèves du quartier qui fréquentent déjà l'école. La CSDM pourrait facilement sortir un rapport par recoupement des codes postaux des enfants inscrits dans un périmètre de deux kilomètres autour de l'école, et ce pourcentage démontrerait que l'école dessert déjà de très nombreux élèves du quartier. La direction rappelle que l'exercice avait été fait l'an dernier, mais qu'il serait possible de présenter à nouveau ces données au besoin.

Andrew Edwards explique qu'il est contre ce pourcentage exigé car cela restreint l'accès aux autres enfants du territoire de la CSDM. De plus, il a récemment parlé au président du CÉ de l'école St-Léon qui lui a mentionné que son école n'a plus de problème de locaux...

Les membres du CÉ décident d'adopter la résolution suivante :

#### **Résolution 2016-10-11-002**



**Les membres du Conseil d'établissement de l'École FACE exigent que la politique d'admission de FACE soit équitable pour toutes les inscriptions faites au nom d'élèves résidant sur le territoire desservi par la CSDM. En cela, nous demandons à la CSDM de régler le problème de surpopulation de l'école Saint-Léon de Westmount sans exiger que l'école FACE privilégie l'inscription d'élèves résidant dans le quartier Peter McGill.**

Cette résolution est proposée par Anne-Karine Tremblay, secondée par Geneviève Dodin et adoptée à l'unanimité.

### **15.2. Activités parascolaires**

Alyssa Kuzmarov s'enquiert de la possibilité d'offrir plus d'activités parascolaires à l'école. Annie Lamarre indique que l'école pourrait très bien s'associer à un organisme qui offrirait des services récréatifs, comme c'est le cas avec l'Association récréative Milton-Parc, mais que si les activités devaient avoir lieu à l'école, le problème principal serait celui de l'espace.

### **16. Levée de la séance et prochaine séance**

La levée de la séance est décrétée par Andrew Edwards à 21 h. La prochaine séance aura lieu le 8 novembre.

Myriam Bouroche  
25 octobre 2016



**ANNEXE A**  
**LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 15 JUIN 2016**

<b>No</b>	<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Statut</b>
1.	Apporter les modifications au procès-verbal et liste d'actions de la séance du 18 mai 2016	Geneviève Dodin	Fait
2.	Publier le procès-verbal de la séance de mai 2016 sur le site de l'école et vérifier la présence du procès-verbal de la séance d'avril.	Annie Lamarre	Fait
3.	Trouver des élèves volontaires pour se produire lors du FACETival; contacter les anciens	Marie-Ève Arseneau	Fait
4.	Envoyer un rapport des questions abordées au comité de parents EMSB au sujet des élèves HDAA aux autres membres du CÉ	Eamon Egan	Geneviève Dodin va contacter Eamon
5.	Confirmer que le retour du 5 <sup>e</sup> jour/semaine de la technicienne en bibliothéconomie est bien financé par la CSDM	Annie Lamarre	En cours
6.	Déterminer le temps famille des 1-2 <sup>e</sup> années (10 ou 15 minutes?) et ajuster en conséquence l'heure de début pour ces classes	Annie Lamarre	Fait (10 minutes)
7.	Envoyer aux parents membres du CÉ le rapport du président et préparer l'AG des parents	Andrew Edwards Membres parents	Fait
8.	Envoyer à Julie St-Pierre la liste de dates de matchs des Alouettes pour location du stationnement (financement)	Geneviève Dodin	Fait
9.	Remplacer les casiers du primaire	Équipe école	Fait
10.	Envoyer un nouveau Journal aux parents, détaillant les nouveaux horaires et changements à venir pour la rentrée 2016.	Annie Lamarre	Fait
11.	Préparer la demande de financement auprès de la Caisse Desjardins du centre-ville concernant la bonification de l'offre de services pour le primaire	Annie Lamarre Lise Leblanc	Fait
12.	Présenter les recommandations du comité sur le bilinguisme à FACE à la direction	Eamon Egan, membres du comité	Fait
13.	Organiser le FACETival du 23 septembre	Comité FACETival	Fait
14.	Envoyer aux parents membres du CÉ le rapport du président et préparer l'AG des parents du 15-09	Andrew Edwards	Fait
15.	Remercier publiquement les parents de 6 <sup>e</sup> année qui ont contribué au succès du bal des finissants	Andrew Edwards	Oublié
16.	Afficher la campagne de sensibilisation à la sécurité en vélo de la SAAQ	Conseil des élèves	En cours



17.	Établir la liste des activités tenues en soirée à l'école pour que le Service de garde sache qui laisser entrer lorsque les portes principales sont fermées	Annie Lamarre	Ne pourra pas être faite à court terme; rappeler régulièrement aux enseignants dans le FAF d'avertir le Service de garde des activités (fait)
-----	---	---------------	---